

Délégations aux Adjoint(e)s – Ville de La Capelle – 2026

1er adjoint : Grégory Rondier

- 1 Relations avec le tissu associatif
- 2 Activités physiques, sportives et de loisirs
- 3 Suivi de l'occupation et de l'entretien des équipements sportifs
- 4 Suivi et organisation du plan de circulation de la commune
- 5 Coordination et suivi des manifestations communales
- 6 Sécurité des espaces publics

2ème adjointe : Christelle Maes

- 1 Suivi et mise en œuvre de la politique culturelle
- 2 Coordination des lieux et espaces culturels de la commune
- 3 Suivi et développement de la médiathèque
- 4 Développement et promotion de l'activité touristique
- 5 Relations avec l'office de tourisme et politique touristique
- 6 Relations avec les cultes
- 7 Mise en valeur du patrimoine historique
- 8 Développement des actions liées au tourisme
- 9 Développement et suivi des outils de communication
- 10 Relations et partenariats avec le monde hippique
- 11 Suivi et développement de la politique environnementale et de la biodiversité dans les projets d'aménagement

3ème adjoint : Régis Sémerly

- 1 Affaires budgétaires et financières : budget, fiscalité, prospective, programmation financière, gestion des emprunts et de la trésorerie
- 2 Assurances et commande publique
- 3 Suivi des dossiers de demande de subventions
- 4 Suivi et gestion des consommations des bâtiments communaux

4ème adjointe : Marie-France Désimeur-Cloux

- 1 Relations avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et les partenaires
- 2 Relations avec les bailleurs sociaux et les institutions pour la mise en œuvre des politiques sociales
- 3 Politique en faveur des personnes en difficulté
- 4 Politique en faveur des personnes âgées
- 5 Politique en faveur des personnes en situation de handicap
- 6 Suivi et coordination de la banque alimentaire
- 7 Affaires scolaires : amélioration des conditions d'enseignement (maternelle et primaire) et relations avec les enseignants

8 Suivi des activités périscolaires et soutien aux familles

5ème adjoint : Michel Bride

- 1 Suivi et coordination des travaux, opérations de construction, d'entretien et de maintenance du patrimoine communal
- 2 Gestion de la voirie et de l'espace public : travaux, éclairage public, mobilier urbain, relations avec les concessionnaires, propreté urbaine
- 3 Commerce, artisanat et professions libérales en lien avec la communauté de communes
- 4 Suivi des commissions de sécurité
- 5 Coordination des interventions des services techniques municipaux
- 6 Organisation et suivi de la mise en conformité des bâtiments communaux (sécurité et accessibilité)